



Ensemble  
Réalisons votre  
Avenir

## Honoraires de l'agence

(20% T.V.A. incluse)

### VENTES

#### Biens Immobiliers :

< À 110.000 € forfait de 7500 €

De 110.001 € à 150.000 € = 9000 €

De 150.001 € à 175.000 € = 10 000 €

De 175.001 € à 200.000 € = 11 000 €

De 200.001 € à 250.000 € = 12 000 €

De 250.001 € à 300.000 € = 13 000 €

De 300.001 € à 350.000 € = 15 000 €

De 350.001 € à 500.000 € = 5% du prix de vente Net Vendeur

> 500.001€ = 4% du prix de vente Net Vendeur

#### Terrains constructible :

Forfait de 10 000 €.

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différentes entre les parties, la rémunération sera à la charge de l'acquéreur.

### LOCATION

Transactions locatives :

Rédaction du bail : 8 € le m<sup>2</sup>.

Etat des lieux : 3 € du m<sup>2</sup>.

Conformément à la législation, la rémunération sera égale entre le bailleur et le preneur.

#### **GESTION :**

Nombre de biens en gestion par propriétaire :

De 1 à 2 = 7,20% TTC des encaissements mensuels

De 3 à 5 = 6,20% TTC des encaissements mensuels

Plus de 5 = Nous consulter

Tarifs applicables à partir du 15/10/18

Tarifs applicables à partir du 15/10/18